

Comité de suivi SILENE

Compte rendu - 14 juin 2016

Présents

CBNMed : Sylvia Lochon, Virgile Noble, Olivier Gavotto
 CBNA : Bertrand Lienard,
 CEN PACA : Julie Delauge
 Conseil Régional : Céline Hayot
 DREAL : Dorothee Meyer, Michel Faure, Claude Millo
 PNR Baronnies : Aurélie Carod
 RN Camargue : Philippe Vandewalle
 SMAVD : Etienne Massé
 Société du Canal de Provence : Xavier Fizzala
 Grand site Ste Victoire : Sylvain Darrey
 Conservatoire du littoral : Chloé Somon
 ONF - DR mdt : David Tresmontant

CSRPN : Gilles Cheylan, Amine Flitti
 ARPE : Thomas Fourest
 Référent avifaune : Amine Flitti
 Référents entomologie : Pierre Frapa et Stéphane Bence
 Amis des marais du Vigueirat : Leïla Debiesse, François Cavallo
 Métropole Nice – Côte d'Azur : Estelle Collet
 Parc National des Calanques : Elodie Debize
 Fédération des associations mycologiques méditerranéenne : Jean Chabrol, Danielle Overal-Granville, Bernard Overal
 Muséum de Marseille : Julie Tanet

Excusés


Agence de l'Eau : Joëlle Hervo
 AROCHA : Timothée Schwartz
 CEN PACA : Marc Maury
 Butterfly conservation EIG : Jude Lock
 CD 84 : Stéphanie Mary
 EDF : Philippe Del Campo
 PNR des Alpilles : Jean Michel Pirastruc
 MRE : Christophe Garrone
 PNR Verdon : Dominique Chavy
 Référents thématiques : Patrick Bayle, Yoan Braud,

SFO : Yoann Blanchon, Philippe Lambret, Cédric Vanappelgheim
 CD 06 : Yann Strebler, Guy Marechal
 CD 83/MHN Toulon-Var : François Dusoulier, Ludovic Charrier
 Tour du Valat : Patrick Grillas, Christophe Germain
 PN Mercantour : Samuel Priou, Marie France Leccia, Nathalie Siefert
 SOPTOM : Sébastien Caron
 OPIE : Xavier Houard

Autres invités non représentés

CD 04, CD 05, CD 13, IMBE, PNR Camargue, PNR Luberon, SAPN, COLINEO, CEFE CNRS, PNR Préalpes d'Azur, PNR Queyras, PN Port Cros, ECOMED, Communauté d'agglomération Asse-Bléone, Communauté d'agglomération Sophia-Antipolis, GRENHA, MNHN/SPN, Direction de l'Environnement de Monaco, Naturoptère, ONEMA, OPIE, Société Linéenne de Provence, Ville de Digne les Bains, PN des Ecrins.

Pièces jointes au présent compte rendu

 Diaporamas supports des échanges

CONTACTS SILENE

- Julie Delauge (CEN PACA) : administration des données faune (animation faune) / chef de projet SILENE (conventionnements, coordination, accès)
- Virgile Noble / Olivier Gavotto (CBNMed) : administration système, administration de données flore méditerranéenne
- Jean Michel Genis (CBNA) : administration de données flore alpine
- Dorothee MEYER (DREAL PACA) : correspondante SINP / responsable programme SILENE (partenariats)

Connaître, partager, conserver

INTRODUCTION

Claude Millo, adjoint du chef de service « Biodiversité, Eau et Paysage » de la DREAL, remercie les participants, mentionne les excuses de ceux qui n'ont pu être présents et propose un tour de table. Ce comité de suivi (anciennement désigné comité de pilotage) accueille les partenaires et les fournisseurs conventionnés effectifs, regroupés sous le terme d'adhérents.

Céline Hayot remercie les participants et renouvelle le soutien de la Région au SIPNP. La région compte renforcer sa politique de mobilisation des connaissances acquises sur financement publics.

BILAN D'ACTIVITES 2015

La présentation par les administrateurs système et de données (Julie Delauge, Virgile Noble) a permis d'aborder :

Le fonctionnement

Budget

Silene est financé majoritairement par l'Etat et la Région : le budget de fonctionnement 2015 de SILENE était de 163 338€ (en légère hausse). Les dynamiques propres aux 3 conservatoires apportent une mutualisation de financements significative : des subventions des départements pour l'acquisition de données et des financements Natura 2000 pour l'intégration des données de DOCOB.

Les lignes de dépenses restent inchangées : hébergement, maintenance, pilotage, administration système, administration données. L'essentiel des dépenses concerne l'administration des données (52%) et le pilotage (19%). Plus d'1/3 temps DREAL PACA est mis à disposition de la démarche en la personne de Dorothee Meyer.

Animation des adhérents

Fin 2015 53 adhérents soutenaient SILENE. Parmi ces structures 35 alimentent SILENE en données au titre du SINP. Il convient d'ajouter une quinzaine de partenaires propres au CBN qui alimentent les bases des deux Conservatoires botaniques.

Gestion des utilisateurs

SILENE est aujourd'hui largement consulté par la communauté des naturalistes, les structures gestionnaires d'espaces naturels mais surtout par de nombreux bureaux d'études. Le nombre de demandes d'accès annuel continuent d'augmenter. Le nombre de connexions et de requêtes enregistrés est moins important que l'année précédente mais la diminution n'est pas significative car un changement de serveur en mai n'a pas permis de garder tous l'historique des consultations.

Exemples d'utilisations de SILENE en 2015

SILENE est régulièrement utilisé comme source de données sur laquelle repose un grand nombre d'analyses au service de :

- politiques publiques : ZNIEF, ENS, SRCE,...
- stratégies d'amélioration de la connaissance et de conservation : inventaires régionaux, listes rouges, ...
- sujets de recherche
- dossiers réglementaires et d'urbanisme (la majorité des demandes)

Les données

En juin 2016, SILENE comptait 4 456 250 observations floristiques et 1 690 899 données faunistiques. La précision des données est de plus en plus fine (76% des données faune sont précisément géo localisées).

En flore l'intégration de Bryophyte a été initiée, l'inventaire est en cours de déploiement. Les données Charophytes (Algues) ont été centralisées à la faveur de la réalisation d'une synthèse.

En marge du SINPN, il est à noter que SILENE flore en 2016, a intégré les données du Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées : Couverture de la nouvelle Région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées.

L'intégration des données faune a été limitée en 2015 par la capacité de traitement de la donnée (intégration et validation) essentiellement due au traitement des données anonymes dont il a été décidé d'en assurer la diffusion après validation.

A la faveur des dynamiques Listes rouges régionales et Inventaire régionaux, SILENE a bénéficié d'une nette amélioration de la connaissance concernant les Lépidoptères et Odonates. La dynamique herpétologique permet également d'améliorer la qualité des données diffusées.

L'outil

La V3

L'année 2015 a vu la mise en ligne de SILENE V3 livrée en avril 2015 mise en ligne en juin. Un temps considérable a été dévolu au test sur cette version. Les améliorations concernent :

Une harmonisation entre la faune et la flore

Une simplification de l'interface de recherche (cartographique et/ou critères)

Une recherche multi critères plus avancée

Une visualisation cartographique en plein écran







Une amélioration des exports, en particulier vers les logiciels SIG

SILENE Habitats

Le développement du module SILENE Habitats a été finalisé. Ce module permet la gestion des données de végétation afin d'archiver et structurer les données d'inventaires, d'assurer la diffusion de la connaissance et de faciliter l'exploitation de l'information.

Il s'agit maintenant d'y intégrer les données issues des inventaires Natura 2000.

ACTUALITES DU SINP NATIONAL

-  Trois documents méthodologiques sont parus début 2016 concernant le format standard « occurrence de taxon », le guide sur la validation des données d'occurrence (participation des administrateurs de SILENE) et le profil de métadonnées.
-  Les principales actions en cours concernent l'avancement de l'outil Géosource pour le traitement des métadonnées, la mise au point du standard de donnée « végétation », et l'outil naturaliste GINCO en version test jusqu'en septembre
-  L'INPN est reconnue comme la plateforme nationale du SINP. La DREAL PACA représente les régions au comité d'orientation annuel. La lettre d'information (inscription en ligne) permet de suivre la progression des travaux, des données et des partenariats.
-  Le (projet de) loi « Biodiversité » prévoit le versement par les maîtres d'ouvrage des données brutes issues des études d'impact (au sens large) à l'inventaire du patrimoine naturel. La notion de donnée publique, libre et gratuite est également inscrite.
-  En 2015, les animateurs de SILENE ont participé à de nombreuses réunions et travaux du SINP, principalement pour suivre l'évolution du protocole national en matière d'échange de données entre plateformes (voir ci-dessous).
-  L'habilitation des plateformes SINP : un cahier des charges a été formalisé (en version test). Quelques adaptations de SILENE sont nécessaires pour y répondre favorablement :
 - actualiser les documents de référence (charte, conventions, note de présentation). Ce travail est en cours et sera adressé aux adhérents. Il s'agit d'une reprise de forme mais sans modification de fond.
 - Mieux définir le rôle du CSRPN et l'associer au suivi de SILENE : un groupe de travail « connaissance » a été créé et sera réuni prochainement.
 - Renommer le « comité de pilotage » en « comité de suivi régional du SINP ».
 - Améliorer l'accès aux différentes données du SINP (réflexions en cours).

L'ACTUALISATION DU PROTOCOLE NATIONAL

A partir des premières expériences d'échanges de données avec l'INPN dans le cadre du SINP (notamment avec SILENE), échange qui prévoyait un envoi de données à la précision communale ou maille pour garantir

Connaître, partager, conserver



aux producteurs que les règles de diffusion conventionnelles seraient bien respectées, le constat général des difficultés engendrées a conduit à rechercher une solution de simplification et d'efficacité.

Ce bilan a été présenté au COPIL du 31 mars 2015 lors duquel les conditions ont été discutées et approuvées.

Les animateurs de SILENE ont donc suivi le projet pour obtenir la mise en œuvre des demandes du comité de pilotage 2015. Le résultat obtenu est satisfaisant mais doit être concrétisé par la publication d'un protocole actualisé. Il prévoit :

- un échange de données entre toutes les plateformes à la précision maximale disponible,
- les administrateurs peuvent utiliser ces données pour leurs analyses et synthèses,
- un accès en ligne pour tous à la commune ou à la maille (voire moins si donnée sensible définie) (licence de type « Etalab »),
- une mise à disposition de la donnée précise sur demande argumentée, instruite au niveau régional (si demande régionale) ou nationale (si supra régionale) après consultation des régions (convention de type « SILENE »), sous condition de donnée sensible toujours,
- les droits d'accès sont nominatifs et suivis.

Ce principe correspond exactement à la pratique de SILENE et les garanties suffisantes semblent acquises. Néanmoins, SILENE attendra la publication du texte modifié et des conventions pour faire l'envoi de données détaillées à L'INPN.

LES PERSPECTIVES

L'année 2016 sera dévolue à :

- Suivi de l'évolution du protocole
- Actualisation de la charte et des conventions
- Implication du groupe de travail connaissance du CSRPN
- Réflexion sur la mise à disposition de l'outil de saisie du CEN PACA pour les données faune
- Intégration des données aquatiques
- Intégration des données mycologiques
- Définition des données sensibles et des modalités de mise à disposition

Principaux points commentés

- *Les données mycologiques, la Fédération des associations mycologiques méditerranéenne est intéressée par le dispositif de partage de la connaissance. Une organisation interne leur est nécessaire afin d'y participer. Les CBN peuvent se charger de l'intégration des données mais doivent s'en remettre à la Fédération pour leur validation. La Fédération propose qu'une personne extérieure soit tout de même associée à la validation afin d'en garantir la pertinence. Cet expert est à trouvé.*
- *David Tresmontant (ONF) : mentionne la licence Etalab et s'interroge sur le niveau auquel doit s'opérer l'échange de données puisque l'ONF fournit également ses données en en national, la mise à disposition en région est-elle encore nécessaire ? L'ONF met désormais ces données précises à disposition du national mais SILENE n'en bénéficiera pas tant que l'ONF n'aura pas autorisé dans ses modalités d'échange le reversement dans SILENE. Ceci sera facilité lorsque les textes en national seront acté. En attendant il y a 2 options : l'échange de données précises en région se poursuit ou une organisation ONF national/INPN/SILENE libère les données précises de l'ONF pour SILENE. Le contact avec l'ONF national sera pris.*
- *David Tresmontant (ONF) souhaiterait, au-delà de la mise à disposition des données d'occurrence, bénéficier d'outil d'analyse permettant ou facilitant la définition d'enjeux. : espèces à prendre en compte. Les enjeux étant définis aux vues de chaque contexte écologique et questionnement. Il n'est pas envisageable de proposer un tel outil. La mise à disposition de synthèses ou de catalogues pourrait faciliter certaines approches. Est-ce du ressort de SILENE ?*

- Aurélie Carod (PNR Boaronnies): des requêtes sont-elles possibles sur les catégories LRR ? Pour la flore il est possible de filtrer sur ce statut. Pour la faune, toutes les Listes rouges n'étant pas validées lors de la commande de la V3, il a été décidé de s'en tenir à un porter à connaissance réglementaires (protections et directives européennes).
- Aurélie Carod (PNR Baronnies): il serait intéressant de faire une comparaison entre fonctionnalités PIPH et SILENE flore.
- Quid des stauts ZNIEFF, TVB, SCAP ? on ne peut pas mettre tous ces filtres, il faut faire des choix et peut être proposer des outils annexes.
- Echanges concernant les éléments à faire figurer dans les fiches taxon ; autres listes (SCAP, TVB, Saproxyliques, messicoles, envahissantes, ... où s'arrêter ? comment considérer la pertinence de telle ou telle liste...
- Mais Intérêt de disposer d'un « centre de ressources » connexe (référentiels / listes à télécharger), les groupes bien traités et les autres etc... donner des clés de lecture, faciliter les possibilités de tri
- La donnée chiroptère n'est pas assez précise pour être utilisée en particulier concernant le statut biologique ou le mode de contact / dénombrement. Les champs sont présents dans SILENE mais peu de producteurs les fournissent de manière standardisée. Ces données ne sont donc pas récupérable pour être standardisées par contre elles sont concaténées dans le champ remarque donc disponibles si mises à disposition par le producteur.

LES AUTRES DONNEES DU SINP

- Jusqu'à présent, le SINP s'est principalement mobilisé autour de l'organisation de la donnée d'occurrence espèces. Mais la définition du périmètre du SINP est plus large : « Il concerne prioritairement sur terre ou sur mer, les espèces sauvages (faune, flore, fonge), les habitats naturels ou semi-naturels, les écosystèmes, les paysages (tant remarquables qu'ordinaires), les éléments de paysages et les représentations de paysages, le patrimoine géologique, les espaces (protégés ou d'inventaire), ainsi que les données traduisant la réglementation ou des objectifs de gestion de la nature et des paysages ». Plusieurs de ces données sont déjà disponibles en DREALs, qui ont repris les missions des anciennes DIREN en la matière. Les obligations légales des DREALs pour la diffusion des données publiques et d'informations relatives à l'environnement sont consolidées par la convention d'Aarhus et la directive INSPIRE.
- A titre d'information, Michel Faure, responsable du pôle géomatique de la DREAL, présente les données disponibles en DREAL qui rentrent dans le champ du SINP et les outils qui permettent de les consulter. Un thésaurus permet la classification des données « Nature, Paysage et Biodiversité » en lien avec la terminologie INSPIRE. Le système d'information de la DREAL est principalement basé sur un module de cartographie interactive (CARMEN/GéoIDE) et une base de données territoriale (BATRAME). En complément, le système d'information documentaire et l'atlas cartographique régional permettent d'accéder aux documents et sources bibliographiques et à une vue de synthèse (cartes thématiques).

Eléments de discussion

- Y a-t-il des outils comparables en AURA et Occitanie ?
R : Chaque DREAL peut développer ses propres outils mais sur la base d'éléments communs qui sont le programme de catalogage ; le socle de données ; l'utilisation de CARMEN/Géo-IDE
- Comment se fait la mise à jour des zonages (ex : Luberon – Lure) ? C'est le niveau régional qui porte les mises à jour, sur la base de données validées qui lui sont transmises. Les échanges avec l'INPN sont organisés.